Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 6 - 2013

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France
Président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France
Secrétaire
J. DEGROS, conservateur en chef honoraire du Patrimoine
Trésorier
J. PRIN

Siège social
10, rue Saint-Vincent
Hameau de Chaton - 77440 Vendrest

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du Patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
A. BULARD, DRAC Île-de-France / SRA
B. CLAVEL, CNRS, UMR 7209
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
G. DEBOUT, Conseil général 78
M.-F. GLEIZES, ex ingénieur de recherche, SRA Île-de-France
L. HACHEM, Inrap / UMR 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap / UMR 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Conseil général 95
M. OLIVE, CNRS, UMR 7041 - ArScAN
R. PEAKE, Inrap / UMR 5594 - ARTeHIS

Comité de lecture (pour ce numéro)
V. DELATTRE, Inrap / UMR 6298 ARTeHiS
C. DIDELOT, Utica
M. GAULTIER, Conseil général 37
C. HÉRON, Conseil général 93
J.-P. FAGNART, Conseil général 80
S. FRÈRE, Inrap / MNHN, UMR 7209
P. MÉNIEL, UMR 6298 ARTeHIS
C. TOUQUET-CASSAGNE, C.G. 95 / UMR 8215 - Trajectoires
A. VIAND, Conseil général 27 / UMR 8546
M. VIRÉ, Inrap / UMR 8589
J. WIETHOLD, Inrap

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Service des musées de France,
direction générale des patrimoines
C. BUQUET-MARCON, Inrap / UMR 5199 - PACEA
D. CHAOUI-DERIEUX, DRAC Île-de-France / SRA / UMR 7041
R. COTTIAUX, UMR 8215 - Trajectoires
S. HURARD, Inrap / UMR 7041 - ArScAN
S. MORAWSKI-BEUGNON, DRAC Île-de-France / SRA
R. NALLIER, Conseil général 93 / Université Paris I,
Archéologie protohistorique européenne
C. PIOZZOLI, DRAC Île-de-France / SRA
O. PUAUX, DRAC Île-de-France / SRA

Mise en page, maquette et charte graphique
F. TESSIER

Traduction des résumés (anglais et allemand)
R. PEAKE, Inrap
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
C. HAUKE, MA, MBA

Logo
N. SAULIÈRE

Imprimerie
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.

Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
Tigery (Essonne).
Détail de la Minute d'État-major levée en 1821.

Bonneuil-en-France (Val-d'Oise).
Dessin des chaussures. [© N. Latsanopoulos, Bureau du patrimoine archéologique de Seine-Saint-Denis]

Gonesse (Val-d'Oise).
Traces de cuir minéralisées dans la corrosion d'un anneau de la tombe 715. [© V. Maret, Conseil général 95, SDAVO]

Publié avec le concours financier de la DRAC Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et des Conseils généraux des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Bon de commande disponible sur **www.raif.fr**

Ce numéro a été édité à 400 exemplaires.

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

Luz Mercedes MAYA-PION

UNE EXPÉRIENCE DE GESTION DU MOBILIER À L'INRAP EN ÎLE-DE-FRANCE

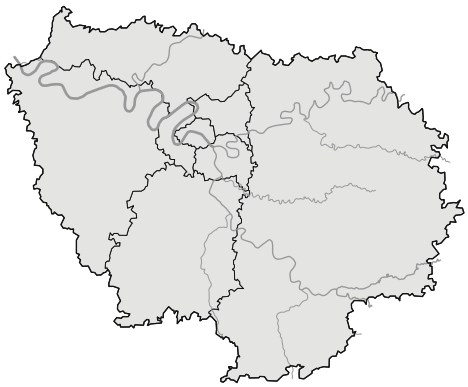

Résumé

Sous forme de journal de bord d'une expérience personnelle étendue sur une dizaine d'années, l'article narre comment s'est développée la conservation préventive du mobilier à l'Inrap Île-de-France. Et comment, au fil des ans, a finalement émergé une spécialité – la gestion préventive du mobilier – dont la nécessité et l'existence en tant que « métier » sont désormais officiellement reconnues.

Mots-clés *Mobilier, conservation préventive, gestion de mobilier, stockage, harmonisation, métier, centre archéologique.*

Abstract

In the form of a log-book covering ten years of personal experience, the article describes the development of preventive finds-conservation at Inrap Île-de-France and how, over the years, preventive finds-management has emerged as a specialism which is now officially recognised as necessary and constituting a specific skill.

Keywords *Finds, preventive conservation, finds-management, storage, harmonisation, skill, archaeological centre.*

Zusammenfassung

In der Form eines Tagebuches über eine in über 10 Jahren gewonnene persönliche Erfahrung, erzählt der Artikel wie die präventive Objektkonservierung sich in der Innrap in der Region Île-de-France entwickelt hat. Und wie im Laufe der Jahre, schließlich (daraus) eine Spezialität entstand – die präventive Mobiliarverwaltung – dessen Notwendigkeit und Existenz als „Beruf" nun offiziell anerkannt ist.

Stichwörter *(Archäologische) objekte, präventive erhaltung, objektverwaltung, lagerung, harmonisierung, beruf, archäologisches zentrum.*

RAIF, 6, 2013, p. 265-274

En 2012, la Direction scientifique et technique de l'Inrap a mis en place un réseau national de gestionnaires de collections qui consacre la reconnaissance officielle en son sein d'un nouveau « métier ». Celui-ci a émergé progressivement suite aux nouveaux besoins générés par le développement récent de l'archéologie préventive. Mais comment ? Et que recouvre-t-il ?

Chargée de la gestion de collections pour la région Île-de-France, je saisis l'opportunité offerte par cette reconnaissance pour me pencher rétrospectivement sur une expérience qui a débuté en 2002 pour finalement se concrétiser neuf ans plus tard.

J'ai repris mes quatorze premiers cahiers de bord (2003-2010), où chaque jour je fis mes confidences professionnelles et consignais aussi, parfois, mes états d'âme. Ils montrent comment ce « métier » s'est construit pas à pas, au quotidien, avec le concours des archéologues œuvrant sur les chantiers et l'appui sans faille de ma hiérarchie, en particulier celle des adjoints scientifiques et techniques de la région. Ce sont ces cahiers qui me servent aujourd'hui à raconter cette expérience, sous la forme d'un « rapport de terrain ».

MISSION IMPOSSIBLE ?

En 2002, la direction inter-régionale Centre-Île-de-France – informée des travaux que j'avais déjà réalisés dès les années 1990 pour l'enregistrement du mobilier dans le cadre du programme de recherches de la vallée de l'Aisne et pour le compte de l'Association de sauvetage archéologique de la vallée de l'Aisne, puis des inventaires et de l'organisation du dépôt régional de Basse-Normandie et du dépôt départemental de la Manche (MAYA 1999) – m'a confié une mission destinée à faire un bilan des problèmes liés à la conservation et à la gestion du mobilier stocké dans les centres archéologiques Inrap de Pantin (Seine-Saint-Denis), Croissy-Beaubourg (Seine-et-Marne) et Jouars-Pontchartrain (Yvelines), ainsi que dans les dépôts de collectivités territoriales où l'Institut avait dû entreposer du mobilier (le Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise à Saint-Ouen-l'Aumône et le Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne à Bazoches-lès-Bray). Cet état des lieux devait aboutir à des propositions concrètes pour améliorer le suivi du mobilier entre la fin du terrain et la remise du matériel à l'État, qu'il s'agisse de sa conservation physique, de celle des données contextuelles afférentes, aussi bien que de sa consultation à des fins scientifiques et administratives.

J'ai adopté pour cette enquête une grille ouverte informée par des observations *in situ,* complétées par de nombreux entretiens avec les utilisateurs variés de ces dépôts (fouilleurs et responsables d'opérations, responsables de bases, ingénieurs et conservateurs du Ministère de la culture et de la communication...), ainsi que par la consultation et le dépouillement de documents aussi divers que rapports de fouille, inventaires, rapports administratifs...

Un état des lieux

Globalement, tout en respectant les obligations légales, il apparut que la pratique courante était que le responsable d'opération remette les archives de fouille au Service régional de l'archéologie dès l'opération terminée et le Document final de synthèse rendu, tandis que le mobilier demeurait dans les centres archéologiques, sans réel suivi sur sa conservation, et sans véritable gestion. Cette dernière était assurée bon an mal an par le responsable du centre, au gré de l'arrivée de nouveaux lots pour lesquels il fallait absolument trouver de la place, dans une situation d'engorgement chronique qui résultait de plusieurs facteurs.

Plus précisément, l'enquête mit en évidence des problèmes de deux ordres, matériels (inadaptation et manque d'organisation des infrastructures) et de méthode (manque de cohérence dans l'enregistrement, le traitement et le suivi des mobiliers).

Pour les premiers, il était patent que les locaux n'étaient pas – ou mal – adaptés pour recevoir, étudier puis conserver le mobilier arrivant de fouille, par manque d'organisation et de spécification des espaces souvent exigus dévolus à ces fonctions, et par l'absence de lieux aménagés spécialement pour la préservation du mobilier fragile requérant des conditions particulières (métal et organique principalement). Il apparaissait également que ces locaux étaient sous-équipés pour accueillir responsables d'opérations et chercheurs extérieurs qui étudiaient le matériel et préparaient la publication des sites. À Croissy-Beaubourg et à Pantin par exemple, ce sont des bureaux modifiés au moment de l'installation des centres pour accueillir le mobilier arrivant brut des chantiers ; un garage avait été transformé en dépôt pour le stockage, tandis que des pièces exiguës et parfois sans lumière naturelle étaient transformées en bureaux, et des espaces de circulation ou de desserte utilisés comme « salles » cumulant simultanément trop de fonctions : réunions, collage et remontage, études de mobilier... Contre toute règle élémentaire de sécurité, des couloirs servaient également de zones de stockage.

Rien de vraiment étonnant à cela, dans la mesure où les locaux loués – malgré leur relative polyvalence – étaient destinés initialement à d'autres activités, et avaient bien souvent été investis par les archéologues sans disposer du temps ou des moyens d'un réaménagement de fond adapté aux besoins spécifiques d'une archéologie préventive qui elle-même se découvrait.

Quant aux seconds types de problèmes, il fallut bien constater, sur le terrain aussi bien qu'en post-fouille, la grande hétérogénéité des méthodes de travail et des pratiques concernant le traitement et le conditionnement des divers types de mobilier, ainsi que le report des informations contextuelles sur les contenants : caisses ne portant que l'acronyme de l'opération ; sacs portant seulement la lettre « C » suivie d'un numéro qui pouvait signifier aussi bien carré que couche... ou « S » renvoyant tantôt à « secteur », tantôt à « sondage » ; sacs ne comportant qu'un numéro d'inventaire ou un numéro de couche, ou encore de sondage, voire seulement un chiffre qui laissait dans l'expectative sur la nature de l'entité numérotée : un fait ? une structure ? une zone ou un secteur ? parfois aussi des sacs non marqués, volontairement ou non...

Au-delà de ces aspects très pratiques se faisait jour l'absence criante d'un outil de gestion global des collections et des dépôts transitoires pour assurer le suivi et la conservation du matériel, pour parer à la dissémination de la documentation archéologique, mais également pour satisfaire aux diverses exigences administratives encadrant notre activité et préparant le versement.

Enfin, sur le plan scientifique, la dissociation quasi systématique entre les archives de fouille remises au Service régional de l'archéologie après le rapport, et le mobilier demeurant stocké dans le centre plusieurs années après la fouille, apparaissait comme un risque récurrent de dispersion et de perte définitive de l'information, les deux types de documents étant complémentaires et ne faisant sens qu'ensemble, comme la face et le revers d'une même médaille, pour constituer la « documentation archéologique ».

Bref, cet état des lieux permit d'appréhender les points faibles d'une chaîne opératoire qui n'existait que de manière très segmentaire et assez anarchique et qui restait à construire pour accompagner le matériel depuis son exhumation sur le terrain jusqu'à sa

remise, quelques années plus tard, aux services de l'État, sans dégât majeur ni perte d'information, et sans en bloquer l'accès aux chercheurs durant le laps de temps où il demeurait en « dépôt transitoire » à l'Inrap, qu'il soit en cours d'étude ou déjà étudié.

Des propositions…

Coutumière par ma formation des terrains « exotiques », où l'ethnologue doit toujours inventer des solutions « en faisant avec », j'ai opté pour une attitude pragmatique : des propositions concrètes et réalistes partant de l'existant pour l'améliorer par étapes successives, présentées de façon détaillée dans mon rapport de mission (MAYA-PION 2003, p. 25).

Pour ce qui est du réaménagement des locaux et de leur équipement, il s'agissait de permettre l'isolation immédiate du mobilier sensible et son stockage en conditions *ad hoc*, le déroulement du traitement primaire des autres mobiliers dans de bonnes conditions, l'enregistrement, ainsi que l'étude du matériel dans des espaces communs facilitant les échanges.

Le principe général fut de redistribuer les espaces disponibles en précisant leur affectation et en distinguant d'emblée espaces de stockages et espaces de travail, selon un cheminement aussi logique que possible correspondant aux principales étapes de la chaîne opératoire de conservation : sas d'arrivée où s'opère un premier tri selon les matériaux ; espaces de lavage, de séchage et de conditionnement ; espaces d'enregistrement et d'étude ; espaces de conservation (dépôts, en distinguant spatialement les collections en cours d'étude et les collections prêtes à être versées à l'État).

Concrètement, les propositions présentées ont modulé ce zonage idéal en apportant des solutions adaptées à chaque centre selon les possibilités réelles offertes par les locaux.

Sur le terrain, il était indispensable d'harmoniser les pratiques relatives au mobilier et à son conditionnement. Au lieu d'un simple ramassage par unités stratigraphiques (US, …), il fut préconisé en outre un tri par matériaux (os, céramique, …), afin de faciliter la ventilation ultérieure du matériel dans la chaîne de traitement et d'étude à l'arrivée au centre archéologique, ainsi que l'isolation immédiate et le stockage des objets ou matériaux fragiles selon des procédures et dans des conditions *ad hoc* : éviter par exemple que des meules en grès soient dans le même sac que du verre (rare) ou des ossements (beaucoup plus courant). On proposa également de recourir aux prélèvements en motte et à la consolidation *in situ,* voire à l'intervention d'un spécialiste si nécessaire. Enfin, on préconisa une standardisation des contenants (caisses plastique, …) selon des critères précis ; une standardisation des supports de l'information contextuelle (étiquettes imputrescibles, encres indélébiles, matériaux neutres pour l'emballage…) ; ainsi qu'une uniformisation de la nature et de l'expression des informations contextuelles qui devaient impérativement figurer d'une part sur les contenants (contenu archéologique et identification de l'opération), d'autre part sur les sacs (le classique « système de marquage » : toutes informations afférentes au contexte et indispensables à l'enregistrement, dûment codées et hiérarchisées).

Dans les centres archéologiques, pour assurer le suivi sanitaire des collections et éviter les « disparitions » malheureuses du mobilier, sans doute égaré ou mal rangé, il paraissait indispensable de mettre en place diverses procédures : fiche d'entrée de la collection d'une opération avant début de la phase post-fouille, comportant dénombrement, volumétrie et constat de l'état sanitaire ; fiches de sortie et retour du matériel envoyé en laboratoires pour stabilisation, analyse, étude ; fiches et dossier de versement à l'État…

Enfin, tout aussi indispensables et d'une mise en place urgente, étaient la conception et la réalisation d'un outil de gestion complet devant répondre immédiatement aux questions élémentaires : où est stocké quoi ? depuis quand ? quel volume ? Il devait aussi permettre le suivi dit « post-fouille » de l'opération et du mobilier jusqu'à son versement : identification administrative, volumétrie totale, état des études, gestion des mouvements de mobilier selon les procédures d'entrées et de sorties des centres, par exemple la faune déposée pour étude à 50 km du centre ; le métal envoyé pour la mise en état d'étude à 100 km dans une autre région, ou tout simplement la céramique confiée à un spécialiste travaillant dans un autre centre archéologique.

J'ai donc proposé la structure, les rubriques et le support d'une base de données relationnelle centralisant les informations sur le mobilier des opérations en cours ou terminées, stockées dans les dépôts de chacun des centres.

Quant à l'harmonisation et à la conservation des archives de fouilles (plans, relevés, photos... sur les supports et dans les formats les plus divers, du papier au calque polyester et au tout numérique...), il était évident que cela requérait, par la nature des documents, une mission en soit confiée à un spécialiste archiviste ou documentaliste. Pour éviter la dissémination, on se contenta donc provisoirement de proposer leur dépôt à la fin de la phase dite « post-fouille » dans le centre archéologique en même temps que le mobilier en attendant le versement du tout à l'État.

UNE ÉBAUCHE DE MISE EN ŒUVRE

Ayant entériné les conclusions de cette mission, la Direction inter-régionale m'a demandé d'en mettre les propositions en application, au gré des moyens logistiques qu'elle pourrait débloquer. C'est ainsi qu'en 2004 l'aventure a réellement commencé. Mais je ne pouvais la mener seule vu l'ampleur de la tâche et son éparpillement entre les centres et les opérations en cours. Deux collègues sont ainsi venues me seconder dans la mise en place de ce protocole, puis ont par la suite assuré la gestion du mobilier à Croissy-Beaubourg et Pantin.

Au quotidien...

Cette mission n'était pas impossible, mais le passif à solder dans les bases s'avérait un travail de longue haleine. La mise en œuvre débuta donc par les opérations en cours et priorité fut évidemment donnée au terrain, où l'application des nouvelles procédures bouleversait des habitudes méthodologiques acquises de longue date. Une réunion de tous les responsables d'opération, en présence du Directeur inter-régional, me permit de présenter les grandes lignes du système et de son fonctionnement, ainsi que ses aspects concrets du point de vue de l'enregistrement et du conditionnement des mobiliers sur le terrain, puis en base.

Commentaire entendu d'un responsable d'opération, parmi d'autres, concernant la procédure d'entrée du mobilier en base : « on n'a pas que çà à faire... il y a le temps pour la remplir, et c'est moi-même qui apporterai le mobilier de mon opération au Service régional de l'archéologie »...

Cette phrase donnait le ton et en disait long sur le chemin à parcourir dans la friche de l'habitude, qui était que chacun fasse tout, à sa façon...

Les débuts, donc, n'ont pas été faciles. D'autant que le « gestionnaire de mobilier » n'avait aucun statut officiel et par conséquent aucune autorité autre que son aura personnelle et sa bonne volonté. Sur le terrain nous étions des archéologues affectés sur des opérations en cours ; dans les centres en revanche, les tâches que nous exécutions

étaient assimilées à un travail technico-administratif, même si le travail bien souvent relevait de l'opérationnel (comme par exemple le traitement primaire du mobilier, sa ventilation, la fouille fine d'un prélèvement en motte...).

Qui devait faire les zonages des locaux ? Qui le contrôle sur les flux, les transferts, la prise en charge du mobilier ? Bref, qui devait faire quoi ? Telles ont été certaines des interrogations à résoudre d'une manière très diplomatique les deux premières années, ce qui était prévisible puisque, jusqu'alors, ces tâches étaient faites par tous et par personne, sans une organisation cohérente du comment, du quand ni du par qui, au gré du bon vouloir ou des capacités de chacun.

Il a été décidé de travailler sur deux fronts distincts : d'une part, les tâches de gestion et de conservation en centre archéologique (inventaire de caisses, identification d'opération, reconstitution de lots, stockage, meilleure organisation des locaux, saisie des fiches et mise à jour de la base de données) ; d'autre part, la gestion de site, où nous prîmes en charge la totalité de la chaîne opératoire de conservation préventive, depuis le site – sur lequel nous assurions ces tâches en sensibilisant les fouilleurs (DIDELOT 2002, p. 47) – jusqu'à la gestion en centre allant du traitement primaire à la fouille fine des prélèvements en motte et à l'enregistrement du mobilier si toutefois l'intervention du gestionnaire était budgétisée !

Cette organisation permit une approche plus collective du travail, partagé au plus près des réalités. Le gestionnaire de mobilier, toujours présent, devint aux côtés du responsable du centre archéologique l'interlocuteur incontournable auprès des équipes en post-fouille pour résoudre les problèmes liés au traitement du mobilier, l'oreille attentive pour donner un conseil ou résoudre un imprévu. Sur le terrain, sa présence permit, par un véritable échange, l'acceptation, l'apprentissage et la transmission des nouvelles procédures.

Les premières années furent donc largement consacrées à un travail d'approche, qui légitima par l'exemple et dans l'action l'existence de « gestionnaires de mobilier ». Renseigner dans l'instant sur la localisation d'un matériel en cours d'étude, discuter sur les différentes techniques de lavage, saisir les données administratives des opérations, faire intervenir tel ou tel laboratoire externe, ou garder tout le calme nécessaire quand il s'agissait de faire remplir une fiche, permit de poser les bases d'un travail quotidien plus serein, où le responsable d'opération ne se sentit plus dépossédé de tâches qui dorénavant nous incombaient.

Parmi celles-ci, la récupération du mobilier dit fragile ou sensible ne fut pas des moindres, car il était rare qu'il nous soit confié. La circulation de ces objets se faisait la plupart du temps directement entre les responsables d'opération et les spécialistes, le gestionnaire n'intervenant éventuellement que comme coursier, pour les apporter aux laboratoires de restauration ! Il fallut faire preuve de beaucoup de patience et exceller dans l'art de la persuasion pour que cessent ces pratiques qui nuisaient à la cohérence de la gestion et finalement au mobilier lui-même, qui finissait par échapper à tout enregistrement et s'égarait. Je fus souvent à la fois émue de voir l'attachement quasi viscéral d'un responsable d'opération à un objet, et déconcertée de constater que la conservation de ce même objet pouvait en même temps être si négligée. Ces petits drames ne furent pas pour rien dans la décision de prendre rapidement des dispositions, même provisoires, pour sauvegarder ces fragiles « trophées » : des réfrigérateurs recyclés en habitacles hermétiques à humidité contrôlée firent office de chambres hygrométriques ; les isolations d'objets dans des contenants appropriés (INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE 2008, p. 25) souvent préparés de façon spécifique, équipés de matériau tampon, furent précautionneusement rangés dans des placards fermant à clé. Le tout fut regroupé dans une salle sécurisée qui l'apparentait à un « coffre-fort » rassurant... Ainsi fut réalisée pendant plusieurs années et aujourd'hui encore... la conservation de ces « trésors ».

La sauvegarde de l'information contextuelle fut plus compliquée à mettre en place. Le constat établi lors de ma mission était à mes yeux consternant. Comme je l'ai dit plus haut, identifier une opération par un acronyme, comprendre les données contextuelles dont la seule indication était une lettre de l'alphabet ou un chiffre qui pouvait avoir plusieurs significations, le tout avec un marqueur qui n'était pas indélébile, a donné aux gestionnaires du fil à retordre. Un travail de « reconstitution historique » par la méthode du « recueil de traditions orales » auprès des collègues, conforté par le croisement avec divers documents et listings administratifs, permit de retrouver l'identité et les données contextuelles de nombre d'opérations terminées de longue date. Ce travail souligna en outre l'importance, au-delà des codes, de la durabilité des supports de ces informations, d'autant plus cruciale dans les conditions parfois « extrêmes » qui sont celles du préventif, où le temps n'est pas le meilleur allié et où il faut aller au plus simple et au plus efficace, au plus vite et à moindre coût. À cette fin, on procéda avec la complicité de collègues à des tests comparatifs de diverses fournitures : des étiquettes sur différents supports, marquées avec différentes encres, baignèrent plusieurs mois dans les courants marins de la baie de Saint-Malo, dans l'épave de « La Natière » ; tandis que d'autres prirent l'avion pour aller chercher la lumière et la chaleur intenses de « Pétra » en Jordanie. D'autres encore séjournèrent deux hivers et un été en plein vent à 1500 m d'altitude, dans les monts du Cantal, exposées à de très basses températures… nous fournissant ainsi de précieuses informations pour la conservation optimale des données contextuelles directement associées au mobilier (RELIER 1997, p. 8).

Jouer avec le temps

Mais le temps, ce n'est pas seulement celui des intempéries dont on se protège avec parasols et crèmes solaires… ou serres, bâches, doudounes, bottes, cirés et parapluies. Ni seulement le temps compté de l'aménageur qui impose délais et donc rapidité d'exécution. C'est aussi, à l'opposé du temps compacté de la fouille, le temps long de l'étude et de la « conservation ». Pour l'Inrap et plus généralement en archéologie préventive, ce temps-là court de la fin du terrain à la remise à l'État de la documentation scientifique, soit – théoriquement – deux ans selon l'opération (article L.523-14 Code du patrimoine). Conserver, pour nous, signifie donc jouer avec le temps de multiples manières. Il faut, dans le délai administratif étroit imparti pour la remise du rapport de diagnostic archéologique et du rapport final d'opération pour la fouille, assurer la mise en état pour étude des objets, qui fait appel si nécessaire à des prestataires externes pour les rendre « lisibles » mais diffère de la restauration. Ce faisant, il faut également anticiper sur la dégradation physique de la documentation dans son ensemble en prévoyant les gestes appropriés qui l'éviteront ou – plus modestement – la ralentiront (GUILLEMARD, LAROQUE 1999, p. 12). Ces gestes de « stabilisation » varient bien sûr selon les matériaux – plus ou moins exigeants – mais sont aussi contraints par le fait qu'ils ne doivent pas compromettre les choix de restauration muséographique qui pourront concerner ultérieurement certains objets, d'où bien souvent des solutions « provisoires » adoptées en concertation avec des conservateurs-restaurateurs.

En revanche, pour ce qui est de la sauvegarde physique et de l'information contextuelle de l'ensemble de la documentation – qui exige un suivi donc qu'elle soit accessible ! – il faut bien avouer que la situation s'est avérée de plus en plus problématique.

Les mesures de conservation-stockage du mobilier proposées dans mon rapport aussi bien que les premiers aménagements réalisés étaient en effet prévus pour un dépôt transitoire à court et moyen terme. Or la réalité fut toute autre. Les dépôts archéologiques de l'État en Île-de-France étant peu nombreux et saturés, il fallut prendre des mesures de stockage provisoire pour désengorger les centres archéologiques de Pantin et Croissy-Beaubourg.

On privilégia un stockage dans des conteneurs en bois au sein d'un garde-meuble plutôt que des conteneurs métalliques exposés à toutes les intempéries, mais tous les problèmes d'espace ne furent pas résolus pour autant. Nos locaux n'étaient pas destinés à accueillir un volume de mobilier qui croissait d'année en année avec l'activité, et encore moins à assurer sa conservation à long terme. À titre d'exemple, pour les centres de Pantin et de Croissy-Beaubourg, nous sommes passés d'un volume de 95 m³ en mars 2003 à 270 m³ en février 2007 puis à 356 m³ en février 2009. À titre d'information donnant l'ampleur du problème, on en est aujourd'hui à environ 700 m³, soit un volume qui a pratiquement décuplé en 10 ans (MAYA-PION 2003).

Gérer cette situation devint pour moi, en tant que responsable du mobilier en région, un sujet anxiogène. D'une part, je devais affronter dans chaque base l'irritation légitime des collègues en post-fouille et leur dégager vaille que vaille des espaces de travail envahis par les collections. D'autre part, je me sentais écartelée et ne sachant plus où mettre la limite entre la responsabilité juridique imposée dans le cadre de la loi en tant qu'opérateur, et le devoir moral que ressent tout archéologue de conserver convenablement une documentation archéologique qui n'est pas seulement le présent mais aussi l'avenir de son métier. J'avoue que maintes fois j'ai eu envie de déposer le mobilier dans la rue, aux portes des services de l'État…

Cela dit, en accord et avec l'aide du Service régional de l'archéologie, des solutions ponctuelles furent trouvées à plusieurs reprises, comme par exemple des dépôts provisoires auprès des collectivités qui en faisaient la demande, ou des musées qui désiraient accueillir certaines collections. Ceci permit non seulement de désengorger partiellement les centres, mais aussi de réaliser des projets culturels portés par ces instances. Ces dépôts provisoires furent régularisés par la suite…

Des joies et des peines

Ces circonstances nous conduisirent à réfléchir collectivement sur d'autres façons de recueillir, de conserver et de présenter l'information portée par les objets, en systématisant l'usage de certains outils et en en développant d'autres : c'est ainsi qu'apparurent la radiographie, les moulages et la 3D.

Dès 2003, la 3D avait été utilisée de façon expérimentale sur le chantier de fouilles du « Quai Branly » à Paris pour un enregistrement topographique et une visualisation en temps réel des aménagements en bois de la pêcherie (RAYMOND, BELARBI 2009, p. 195). À partir de 2006, elle entra dans les pratiques courantes de récupération de l'information, aux côtés du moulage auquel on recourt de plus en plus fréquemment au titre de prise d'empreinte « fraîche », particulièrement efficace concernant les matériaux organiques (RAYMOND 2012, p. 39). Plus que n'importe quel système de dessin ou relevé traditionnels ces nouvelles « techniques de conservation » présentent en outre un intérêt de premier plan en matière de restitution au public, ce qui permet d'intégrer et de satisfaire au sein d'une même démarche et d'une même opération des objectifs à la fois scientifiques, patrimoniaux et culturels. Qu'il s'agisse d'un quai de l'époque gauloise à Chelles (Seine-et-Marne), d'un objet remarquable ou en mauvais état de conservation (seau gallo-romain à Lieusaint), d'une sépulture exceptionnelle (Lagny-sur-Marne) ou d'un mammouth (Changis-sur-Marne), les responsables d'opération et les adjoints scientifiques et techniques de l'Institut font désormais appel à ces techniques, même si leur reconnaissance officielle en tant qu'outil de travail n'est pas encore complètement acquise.

L'utilisation plus systématique de la radiologie, mise en place depuis 2005, fut également très importante. Une convention signée avec un laboratoire prestataire a permis aux responsables d'opération et aux gestionnaires de mobilier d'identifier les objets métalliques, voire osseux, qui ne pouvaient pas être lus à l'oeil nu, d'en expertiser l'état sanitaire et de prendre des décisions de conservation particulières le cas échéant.

À l'opposé de ces petites satisfactions dans ce que l'on qualifierait ailleurs de « R&D » (Recherche et Développement), dont les résultats furent gratifiants, y eut-il des déconvenues ?

Sans aucun doute. Humaines, forcément, mais techniques aussi. Notamment, du fait des contraintes propres au contexte préventif, la déception de n'avoir pu mettre en place sur le terrain un enregistrement au niveau de la plus petite unité de ramassage, ce qui aurait permit de connaître et de contrôler en temps réel l'information sortant de la fouille (matériau, contexte, volume), ainsi que d'avoir dû renoncer au marquage du mobilier pièce à pièce, à l'exception des éléments lithiques isolés par les préhistoriens, résistants obstinés contre l'à-peu-près. Un autre problème resté en suspens et qui n'est pas encore résolu de manière satisfaisante est celui de la conservation à long terme des matériaux organiques et notamment des grandes pièces lorsqu'elles ne sont pas lyophilisées.

Mais le plus difficile, dans ce travail au quotidien, fut notre difficulté à nous faire reconnaître et entendre. L'utilité et le caractère désormais indispensable de ce que nous faisions en tant que « gestionnaires du mobilier » étaient désormais unanimement reconnus, mais le « métier » correspondant n'existait pas, ce qui nous mettait dans une position terriblement inconfortable vis-à-vis de nos collègues et de notre hiérarchie. Nous étions des archéologues au sein d'un « service, ou cellule, ou groupe… » (*sic*) dont le cœur de mission semblait désormais assez clair, mais non son contour qui demeurait d'autant plus flou en l'absence de statut. Les « gestionnaires » étaient perçus tantôt comme des petites mains à tout faire côté opérationnel (et il fallait sans cesse remettre les choses au clair !), tantôt comme les suppôts d'une administration tatillonne avec les trois fiches de procédures à remplir (5 minutes…).

ÉPILOGUE

En dépit de son existence occulte, le « service, ou cellule, ou groupe… » a accueilli nombre de stagiaires en master professionnel de l'université Paris I, des stagiaires de l'Institut national du patrimoine, des étudiants et des archéologues étrangers ; il a été présenté au Service régional de l'archéologie en 2004-2007 et a participé au projet d'établissement de l'Inrap 2007. En 2011, l'ouverture de postes et le recrutement selon un profil et des compétences spécifiques de « gestionnaires de mobilier » dans chaque inter-région, puis la mise en place en 2012 du réseau national de gestionnaires de collections, consacre enfin la reconnaissance officielle d'un « métier » dont le besoin s'est fait jour progressivement avec le développement sans précédent de l'archéologie préventive et la transformation de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan) en Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

C'est la fin d'une expérience régionale et le début d'un projet national. Il donne un nouveau souffle et un contenu concret à la notion de conservation préventive, qui regroupe tous les gestes techniques mis en œuvre pour conserver le mobilier archéologique, l'information qu'il contient et celle qui lui est associée. Beaucoup des « pierres » existaient déjà mais demeuraient éparses, et il fallait inventer l'architecture et la maçonnerie pour rassembler, structurer, donner une cohérence aux gestes et pratiques de chacun, fruits d'expériences et d'acquis personnels qui méritaient d'être mieux pris en compte et intégrés.

À la lecture de mes notes, je réalise combien le chemin parcouru doit à ces échanges qui ont nourri au quotidien la gestation de ce « métier », et combien sa pratique – qui requiert des compétences très variées – est nécessairement collective. Tout n'est pas allé sans heurts, discussions, mises en cause, déceptions. Mais ce qui compte, c'est qu'aujourd'hui, parmi toutes les expériences qui ponctuent l'évolution de l'Inrap vers

plus d'efficacité dans ses missions, ce métier existe comme un maillon incontournable dans la chaîne opératoire d'une intervention, depuis la fouille jusqu'au versement à l'État de la documentation archéologique, en passant par l'exploitation de ces données à des fins tant patrimoniales que scientifiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIDELOT C. (2002) - *Conservation du mobilier archéologique à l'Institut national de recherches archéologiques préventives,* Mémoire de DESS, Conservation préventive de biens culturels, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

GUILLEMARD D., LAROQUE C. (1999) - *Manuel de conservation préventive : gestion et contrôle des collections*, 2e éd. rev. et augm., Dijon, OCIM, DRAC de Bourgogne, p. 11-19.

INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE (2006) - Les matériaux pour le stockage, l'emballage..., dans : *Environnement, manipulation, rangement des collections patrimoniales* : séminaire de formation permanente, Institut national du patrimoine, Marseille, 8-10 novembre 2006, Paris, Institut national du patrimoine, p. 20-27 (Dossier de formation permanente, 422).

MAYA L.-M. (1999) - *Inventaire et gestion du mobilier archéologique de Basse-Normandie*, Rapport d'activité 1998-1999, Caen, Afan Grand-Ouest, 10 p.

MAYA-PION L.-M. (2003) - *État des lieux et propositions pour l'amélioration de la gestion de mobilier archéologique sur les bases Inrap de l'Île-de-France*, Rapport de mission, Paris, Inrap CIF, 35 p.

RAYMOND P. (2012) - Le moulage en archéologie préventive : un exemple d'exploitation à l'Inrap en Île-de-France, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 130, p. 38-43.

RAYMOND P., BELARBI M. (2009) - Modélisation de structures archéologiques à partir de données topographiques, dans : VERGNIEUX R., DELEVOIE C. (éd.), *Virtual Retrospect*, actes du colloque, Pessac, France, Archéopôle d'Aquitaine, 18-19-20 novembre 2009, Bordeaux, Pessac, Ausonius éd., p. 195-201 (Collection Archéovision, 4).

RELIER C. (1997) - Les interventions sur le chantier : principes et généralités, dans : RELIER C. (coord.), *La conservation du mobilier archéologique de la fouille au dépôt*, Polycopié, Saint-Denis, Unité de traitement d'information en conservation, p. 1-15.

Luz Mercedes MAYA-PION
Gestionnaire de collections région Île-de-Fance
Inrap
mercedes.pion@inrap.fr

Pour citer cet article

MAYA-PION L. M., 2013 - Une expérience de gestion du mobilier à l'Inrap en Île-de-France, *RAIF*, 6, p. 265-274.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 6 – 2013

Table des matières

5 Pierre BODU *avec la collaboration de* Fabrice RIGAULT
LE GISEMENT MAGDALÉNIEN DE LUMIGNY (SEINE-ET-MARNE)
nouveau regard sur une série lithique d'importance

31 Mathieu DUPLESSIS (†), Valérie DELATTRE, Ginette AUXIETTE
UN DÉPÔT COMPOSITE ET ATYPIQUE D'UN HUMAIN ET D'ANIMAUX
le silo 27 (Hallstatt final/La Tène ancienne) de « la Butte aux Bergers » à Chilly-Mazarin (Essonne)

55 Blandine LECOMTE-SCHMITT
CADRES DE PUITS ET PUITS BOISÉS
l'utilisation du bois dans la construction des puits d'Île-de-France,
de la période gauloise à l'Époque moderne. Données xylologiques

75 Jean-Gabriel PARIAT, Aurélien LEFEUVRE, Vanessa MARET
LE « ROND-POINT DE LA FAUCONNIÈRE » À GONESSE (VAL-D'OISE)
un nouvel ensemble funéraire du début du IIIe siècle av. J.-C. dans le nord-est francilien

109 Benjamin VAN DEN BOSSCHE
UNE OCCUPATION DE LA FIN DU PREMIER ÂGE DU FER EN BORDURE DE SEINE
le site des « Herbages » aux Mureaux (Yvelines)

131 Jean-Claude LE BLAY
PREMIERS ÉLÉMENTS DE VIE QUOTIDIENNE
AU SEIN DU *CASTRUM* DE MELUN (SEINE-ET-MARNE) AU Ve SIÈCLE
l'apport des restes osseux animaux

161 Cyrille LE FORESTIER
LES CHAUSSURES GALLO-ROMAINES EN ÎLE-DE-FRANCE
approche archéo-anthropologique

185 Isabelle ABADIE, *avec la collaboration de* François GENTILI
et la participation de Bruno BOULESTIN, Philippe CHARLIER et Jean-Hervé YVINEC
TRACES D'INTERVENTIONS ANTHROPIQUES SUR DES RESTES OSSEUX HUMAINS
DÉPOSÉS DANS UN SILO DU HAUT MOYEN ÂGE
site de « La Confiserie », Villiers-le-Bel (Val-d'Oise)

223 François RENEL
UN EXEMPLE DE MISE EN VALEUR DU POTENTIEL HYDRAULIQUE
D'UN VALLON AU COURS DES PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE
la « Zac Pépinière », Tigery (Essonne)

245 Sylvie ROBIN, Jean-Pierre GÉLY
MÉTHODE D'ÉTUDE DES ANCIENNES CARRIÈRES ET DE LEUR AMÉNAGEMENT URBAIN
l'exemple de Passy (maison de Balzac, 16e arrondissement de Paris)

265 Luz Mercedes MAYA-PION
UNE EXPÉRIENCE DE GESTION DU MOBILIER À L'INRAP EN ÎLE-DE-FRANCE

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 20 €